

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Karine Généreux](#)

<https://www.cadre21.org/membres/a01eb21734c33180b7fa0c4a>

Date d'obtention : 2021-03-11 20:27:20

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La première étape consiste à rassurer la personne qui vient chercher de l'aide en lui montrant par la mise en action rapide de la trousse que nous prenons au sérieux la situation. Par la suite, le rôle de l'intervenant scolaire est vraiment de recueillir l'information, le portrait global de la situation afin d'avoir une idée précise de l'amorce de la situation, de la nature de l'image en question et des intentions derrière. Il est donc important de rencontrer l'ensemble des jeunes impliqués. Le but étant par la suite d'avoir tout en main pour référer au service de police et d'accélérer la prise en charge le cas échéant. Le questionnaire prévu dans la trousse permet de s'en tenir au fait, de conserver la confidentialité mais aussi d'éviter le jugement dans les interventions avec les élèves.

Une fois l'information transmise par l'école au service de police, celui-ci devra compléter un rapport d'évènement qui sera transmis au DPCP. C'est le DPCP qui orientera la nature de l'intervention à faire auprès des jeunes (soit la rencontre de sensibilisation ou la mise en marche d'une enquête formelle).

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que plus il y a de jeunes impliqués , plus la situation est complexe et qu'il devient parfois difficile de savoir quand poursuivre les rencontres avec les jeunes, quand référer aux services de police, quand cela n'est plus du ressort de Sexto, etc . Il devient alors impératif de bien suivre la démarche et de se référer au document. Notre mémoire et notre compréhension de la méthode Sexto peut ne plus suffire à prendre la bonne décision car tout est dans les nuances.

Les situations qui impliquent également des gens externes à notre organisation peuvent également complexifier la gestion et la démarche. Encore une fois, la prise d'information est primordiale pour bien comprendre la situation et savoir quoi faire.

Les trois situations m'ont aussi permis de voir que les situations peuvent se dérouler en plusieurs temps car parfois l'information peut arriver au compte goutte surtout si la victime a honte ou a peur des répercussions.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour ma part l'étape la plus délicate est vraiment toute la démarche de cueillette d'information puisque ce sont ces informations qui orienteront le reste de la méthode. Si les jeunes n'ont pas confiance, ils ne s'ouvriront pas ou ils pourraient garder pour eux certaines informations par peur des conséquences. Toutefois, ces informations pourraient orienter un peu différemment la prise en charge (ex. distinction entre un acte impulsif et acte malveillant, etc.).

L'importance également lors de cette cueillette de s'en tenir au questionnaire de la trousse, de ne pas porter de jugement et d'intervenir adéquatement auprès de la victime même si celle-ci a commis à la base le geste amenant tout le reste.

Pour pouvoir mettre en application la méthode, il faut également que les jeunes viennent vers nous, si les jeunes ne se tournent pas vers nous nous avons un peu les mains liées, il faut donc, au-delà de la méthode, établir un climat de confiance avec eux .